

COMPLEXE SPORTIF ANTOINE CHARIAL

102 rue Antoine Charial

69003 LYON



OBJET : Organisation en période de pandémie

PREAMBULE

Le complexe Sportif Antoine Charial ouvrira ses portes à partir du 14 septembre prochain.

Cette ouverture sera contrainte en raison de la crise sanitaire.

En lien avec les élus, la direction des sports a défini une ligne de conduite sanitaire.

En tant que responsable de site, je dois adapter la gestion des flux à la fois pour la piscine et ses différents publics : Scolaires (Secondaires – Primaires) – Associatif – Handicaps – Clubs – Publics Payant, et à la fois pour les salles qui accueillent : Associations – Clubs – Compétitions – Scolaires.

Les protocoles détaillés ci-dessous vont impacter la gestion des entrées et le temps des activités dans les salles et aux bassins.

Il est primordiale que tous vous respectiez et communiquiez envers vos équipes, encadrants, enseignants, élèves et utilisateurs.

Des adaptations pourront se faire en fonction de l'évolution de la pandémie et des améliorations que nous pourrions avoir.

Ci-dessous le détail pour les différents utilisateurs : le choix a été fait de globaliser ce document pour que tous vous en ayez une vision Globale.

GESTIONS DES ENTREES ET DES SORTIES

Celles-ci se feront à la fois par l'entrée principale au 102 rue Antoine Charial mais aussi par les issues de secours ou l'accès pompiers.

Un distributeur de Gel Hydro alcoolique sera positionné sur chaque entrée : à utiliser pour tous les utilisateurs entrant.

Les agents VDL seront garants du cheminement.

COMPLEMENT

Aucuns Vélos et aucunes trottinettes ne seront admis dans le complexe sportif.

ACCES PISCINE

SECONDAIRES :

La FMI secondaire est de 40 : élèves et enseignants compris

NB :

- **Le référent EPS monsieur BOUZONNET aura la gestion du planning.**
- **Sans planning l'accès à la piscine ne sera pas possible**
- **OBLIGATION POUR TOUS DE PORTER LE MASQUE DANS LES CIRCULATIONS ET EN FONCTION DE L'ACTIVITE**

INFO Créneau du matin lorsque suit un créneau primaire

L'ordre d'évacuer le bassin sera donné (Mardi, Jeudi et vendredi) à **8h45** afin d'éviter le croisement **Secondaire - Primaires**

Les élèves d'un même collège ou lycée seront obligatoirement dans le même couloir vestiaires toujours en veillant quand même à faire respecter une distanciation entre chaque groupe classe

La sortie du complexe se fera par la porte de secours située dans le Hall Piscine

INFO lorsque 2 Créneaux secondaires se suivent

L'accès à la zone vestiaire du créneau suivant (Lundi, Mercredi) se fera lorsque le précédent sera sorti (par la porte de secours située dans le hall piscine) de l'établissement.

L'attente de la classe entrante se fera à l'extérieur du complexe sportif

Rappels :

- **Le port du masque restera obligatoire dans tous les cheminements jusqu'au bord du bassin**
- **La limitation d'accès dans un vestiaire est portée à 10 utilisateurs**
- **Les casiers ne seront pas utilisables**
- **Les effets personnels seront stockés dans une alcôve au bord du bassin**
- **La douche Savonnée restera obligatoire avant d'avoir accès au bassin**
- **Les sèche-cheveux et sèche-mains ne seront pas utilisables**

NB :

Si une « Marche en Avant (Entrée par une zone vestiaire et sortir par l'autre zone) est Possible » elle vous sera précisée lors de votre arrivée.

PRIMAIRES :

L'accueil des 2 classes par créneau reste la règle.

Les accompagnants, les enseignants devront porter un masque

Une seule zone vestiaire sera utilisée pour les 2 classes du même groupe scolaire

Un décalage d'entrée et de sortie sera fait pour les classes de groupes scolaires différents venant sur le même créneau ou pour les groupes scolaires n'utilisant pas le même transport.

Rappels :

- **Le port du masque, pour les adultes, (sauf pour l'ETAPS en surveillance sur la chaise Haute) restera obligatoire dans tous les cheminements et aux bords du bassin**
- **La limitation d'accès dans un vestiaire est portée à 10 utilisateurs**
- **Les casiers ne seront pas utilisables**
- **La douche Savonnée restera obligatoire avant d'avoir accès au bassin**
- **Les sèche-cheveux et sèche-mains ne seront pas utilisables**

CLUBS ET ASSOCIATIONS STRUCTURES HANDICAPS ET MEDICALES :

LA FMI APPLIQUEE EST DE 40 NAGEURS POUR LE GRAND BASSIN ET 8 POUR LE PETIT BASSIN

L'accès au complexe sportif et dans la zone Vestiaires bassins pourra se faire en décalé après avoir pris soin d'utiliser le gel hydro alcoolique avant d'entrée.

Un Agent VDL sera là pour vous guider.

POUR LES CRENEAUX DU MATIN A PARTIR DE 6h

L'accès au complexe sportif puis à la zone vestiaires bassins se fera **sur invitation faite par un agent VDL.**

Cet accueil ne se fera que de 6h à 6h20.

NB :

Si une « Marche en Avant (Entrée par une zone vestiaire et sortir par l'autre zone) est Possible » elle vous sera précisée lors de votre arrivée.

POUR LE 1^{er} CRENEAU PREVU à partir de 17h

L'accès au complexe sportif puis à la zone vestiaires bassins se fera **sur invitation faite par un agent VDL** et après que la classe secondaire soit totalement évacuée du complexe sportif. En attendant les utilisateurs devront attendre à l'extérieur.

L'évacuation du dernier créneau, du même club, se fera à **45** et non pas à **55** : **exemple : si l'évacuation doit se faire à 8h55....celle-ci sera avancée à 8h45.**

Le club suivant ne pourra avoir accès au complexe et à la zone vestiaire que lorsque le club précédent aura totalement évacué le complexe sportif par la sortie de secours se situant au niveau du Hall piscine.

Rappels :

- Le port du masque restera obligatoire dans tous les cheminements jusqu'au bord du bassin
- La limitation d'accès dans un vestiaire est portée à 10 utilisateurs
- Les casiers ne seront pas utilisables
- Les effets personnels seront stockés dans une alcôve au bord du bassin
- La douche Savonnée restera obligatoire avant d'avoir accès au bassin
- Les sèche-cheveux et sèche-mains ne seront pas utilisables

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les parents accompagnateurs ne pourront pas attendre la fin du créneau à l'intérieur et seront obligés d'attendre à l'extérieur du bâtiment.

Un seul parent accompagnateur d'un enfant de moins de 6 ans pourra, à titre exceptionnelle, descendre pour aider son enfant au déshabillage. A la fin de la séance, le parent, qui aura pris soin d'attendre à l'extérieur, pourra redescendre pour aider son enfant.

ACCES SALLES

PRIMAIRES - SECONDAIRES :

- L'entrée dans le complexe se fera sur un temps donné de 15 mn et sur invitation de l'agent VDL et après avoir passé vos mains au gel hydro alcoolique
- L'attente se fera sur l'extérieur
- Les douches et vestiaires resteront fermés
- La divagation d'élèves dans les couloirs reste interdite.

NB :

Si une « Marche en Avant (Entrée par l'accueil et sortir par l'accès pompiers) est Possible » elle vous sera précisée lors de votre arrivée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

OBLIGATION POUR TOUS (au-dessus de 11ans) DE PORTER LE MASQUE DANS LES CIRCULATIONS ET EN FONCTION DE L'ACTIVITE

Si une modification de l'horaire d'entrée et de sortie nous semble nécessaire elle sera signifiée, par un agent VDL, à l'enseignant et appliquée

CLUBS ET ASSOCIATIONS :

- L'entrée dans le complexe se fera sur un temps donné de 15 mn et sur invitation de l'agent VDL et après avoir passé vos mains au gel hydro alcoolique
- L'attente se fera sur l'extérieur
- Les douches et vestiaires resteront fermés
- La divagation d'adhérents dans les couloirs est interdite.
- L'entrée d'une seconde activité ne pourra se faire que quand les utilisateurs précédents auront quitté le complexe sportif.

NB :

Si une « Marche en Avant (Entrée par l'accueil et sortir par l'accès pompiers) est Possible » elle vous sera précisée lors de votre arrivée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

OBLIGATION POUR TOUS (au-dessus de 11ans) DE PORTER LE MASQUE DANS LES CIRCULATIONS ET EN FONCTION DE L'ACTIVITE ET DES PREROGATIVES DE CHAQUE FEDERATIONS : distanciation eu égard à la taille de la salle et de la pratique.

Si une modification de l'horaire d'entrée et de sortie nous semble nécessaire elle sera signifiée, par un agent VDL, à l'enseignant et appliquée

AUCUN SUPPORTERS, VISITEURS OU ACCOMPAGNATEURS, LORS DES DIFFERENTS MATCHS ET COMPETITIONS SE DEROLANT DANS LE COMPEXE SPORTIF, NE POURRONT RESTER DANS LES SALLES.

PARTICIPATION OBLIGATOIRE A L'EFFORT SANITAIRE DES CLUBS

Malgré la désinfection journalière du « gros matériel », tapis de sol – tapis de réception – poutre – différents agrès etc .

Il est imposé à tous les clubs et toutes les associations de, avant chaque utilisation des matériels mis à disposition dans les salles, procéder à la désinfection de ces matériels.

Pour cela, Il sera mis à disposition un pulvérisateur

TOUTES CES CONSIGNES POURRONT EVOLUER EN FONCTION DE LA SITUATION SANITAIRE

MERCI POUR VOTRE LECTUR ET POUR VOTRE ENGAGEMENT

LE RESPONSABLE DE SITE